

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [krolin-vanguardquebec-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/352c5445262a838bdc5a6e51>

Date d'obtention : 2025-11-27 16:43:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention uniformisée destinée aux intervenants du milieu scolaire secondaire afin de prendre en charge les situations de sextage entre adolescents. Elle contient l'ensemble des étapes que les intervenants formés doivent suivre lorsqu'un jeune dénonce une situation de sextage afin de dresser un portrait clair de la situation et de respecter leurs obligations professionnelles. Cette méthode vise entre autres à réduire le risque de propagation des images et à minimiser les conséquences pour les jeunes concernés. Il faut toutefois respecter certains critères pour pouvoir utiliser la méthode Sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle constitue un modèle à suivre pour encadrer mes interventions si une situation de sextage impliquant des adolescents survient. La trousse me servira de guide afin de noter de façon uniforme les circonstances de la situation, la nature des gestes, l'étendue de la situation et les intentions (impulsif vs malveillant) grâce à la grille d'évaluation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il faudra bien suivre les étapes de la trousse et poser les questions telles qu'elles sont écrites. Il faudra également confisquer les appareils susceptibles de posséder de la pornographie juvénile, tout en s'assurant de ne jamais chercher à voir les images.